

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille seize le 06 Décembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres en exercice : 33 titulaires - 12 suppléants	<b>Résultats du vote :</b>
Délégués présents : 24 délégués (20 titulaires - 4 suppléants)	Voix Pour : 24
Dont membres votants à voix délibérative : 24 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 28 Novembre 2016	Abstention : 0

### **Membres présents :**

**Titulaires :** Mme Bonneau, Mr Magnier, Mr Fosset, Mme Fargette, Mr Morellon, Mr Dazard, Mr Gebka, Mr Saroul, Mr Godeau, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mr Mathis, Mr Petel, Mr Bandry, Mr Girardin, Mme Triconnet, Mr Coppeaux, Mr Bereaux, Mr Lantoine, Mr Bouvry.

**Suppléants :** Mr Marquigny, Mr Delahaye, Mr Martinet, Mr Paudière.

**Membres absents excusés :** Mr Krabal, Mme Tétard, Mr Jacquin, Mr P. Simon, Mme Philippon, Mme Simon, Mme Boudoux, Mme Van Landeghem.

**Membres absents (titulaires et suppléants):** Mr Lauweryns, Mr Stanislawski, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mr Pillière, Mr Marinel, Mr Frex, Mr Dussaussoy, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Trabuc, Mr Picavet, Mr Freudenreich.

**Assistaient également à la séance :** Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.  
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

**Est nommée secrétaire de séance :** Mme Fargette.

---

### **Objet : Approbation du Contrat Global d'Actions pour l'Eau Vallée de Marne**

N°20161208

Monsieur le Président rappelle que le Contrat pour l'Eau est un dispositif proposé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour préserver la ressource en eau.

Il s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Seine Normandie et de la Directive Cadre Européenne de l'Eau, qui visent le bon état des eaux superficielles souterraines à l'horizon 2021 ou 2027.

Le contrat global d'actions (anciennement contrat global pour l'eau) est un engagement pris entre maîtres d'ouvrage, partenaires et organismes financeurs d'un territoire sur un programme d'études et de travaux pluriannuel.

Les maîtres d'ouvrage s'engagent à réaliser les actions inscrites dans le contrat et les partenaires financiers à apporter prioritairement des subventions.

Le CGA bénéficie d'une cellule d'animation portée par les collectivités du territoire, et à disposition des signataires pour faciliter l'atteinte des objectifs visés et suivre le contrat.

Le Contrat Global d'Actions pour l'eau « Vallée de Marne » est proposé pour la période 2017-2022 à l'échelle d'un périmètre de 56 communes concernées par les bassins versants des rivières Ourcq, Marne et Petit Morin.

La cellule d'animation sera portée par les EPCI concernés par le territoire.

.../...

Dénoté CGAVaMa 2017-2022, ce contrat est évalué à 22,8 M€. Il inclut des opérations inscrites par les différents maîtres d'ouvrage dans les domaines de l'assainissement, de l'entretien des rivières et des zones humides, de l'eau potable, de l'agriculture et de l'artisanat/industrie, de la sensibilisation des différents publics.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

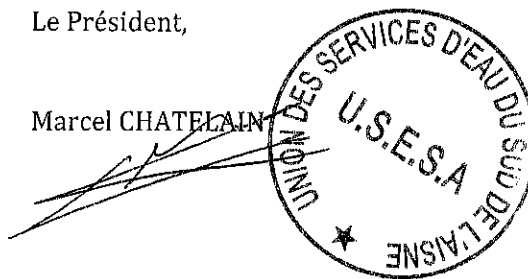
**APPROUVE** l'adhésion de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (l'USESA) au Contrat Global d'Actions Vallée de Marne 2017-2022

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer le Contrat Global d'Actions Vallée de Marne 2017-2022 le jour de la signature officielle de celui-ci.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Marcel CHATELAIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20161206-20161208-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/2016